

Composante	13	UFR des Sciences
Type de diplôme	Licence	
Mention de diplôme	GLPHYSI	Physique
Version d'étape	PHYSL1_203	Licence 1 Physique · Parcours adapté en 2 ans

Liste :	O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Crédits ECTS :	crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
Nature :	préciser écrit / oral / pratique / assidue ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
Part CC ou CT :	préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
Coefficient :	coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Erasmus : oui / non ?				Enseignement à distance : oui / non ?				Évaluation continue intégrale			SESSION 1			SESSION 2						
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse				Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Coefficient	Remarques éventuelles
SEMESTRE 1																				
SPHYLPS1		O	YSCHLP1A	Remise à niveau en chimie		CHIML1_202			écrit	3	mode (4)									cf. L1 chimie parcours adapté
SPHYLPS1		O	YSEALP1A	Remise à niveau en mathématique		EEEEAL1_202			écrit	3	mode (4)									
SPHYLPS1		O	YSPHLP1A	Remise à niveau en physique		PHYSL1_203			écrit	3	mode (4)									
SPHYLPS1	SPHLP1B			Transversale	6															
SPHYLPS1	SPHLP1B	O	YSCHL1D2	Outils numériques		CHIML1_201			écrit	2	mode (4)									cf.L1 chimie parcours adapté
SPHYLPS1	SPHLP1B	O	YSMEL1E1	Anglais (S1)		MECAL1_201			écrit	2	mode (4)									cf. L1 physique
SPHYLPS1	SPHLP1B	O	YSPHL1D1	Méthodologie		PHYSL1_201			écrit	2	mode (4)									cf.L1physique
SPHYLPS1	SPHLP1C			Personnalisation	6															
SPHYLPS1	SPHLP1C	X	SPHLP1C1	Chimie																
SPHYLPS1	SPHLP1C	O	YSCHL1A1	Chimie organique 1		CHIML1_201							écrit	2	100%		écrit	1h	100%	0,5
SPHYLPS1	SPHLP1C	O	YSCHL1A2	Chimie des solutions		CHIML1_201							écrit	2	100%		écrit	1h	100%	0,5
SPHYLPS1	SPHLP1C	X	SPHLP1C2	Ingénierie																
SPHYLPS1	SPHLP1C	O	YSEAL1A1	Electronique, Energie électrique, Automatique 1		EEEEAL1_201							écrit	3	100%		écrit	1h30	70%	0,5
SPHYLPS1	SPHLP1C	O	YSMEL1B1	Mécanique 1		MECAL1_201							écrit	3	100%		écrit	1h30	70%	0,5
SEMESTRE 2																				
SPHYLPS2	SPHLP2A			Disciplinaire 1	6															
SPHYLPS2	SPHLP2A	O	YSCHL1B1	Atomistique		CHIML1_201							écrit	2	100%		écrit	1h	100%	0,5
SPHYLPS2	SPHLP2A	O	YSPHL1B1	Physique du Mouvement 1		PHYSL1_201							écrit	2	100%		écrit	1h30	100%	1/2
SPHYLPS2	SPHLP2B			Disciplinaire 2	6															
SPHYLPS2	SPHLP2B	O	YSPHL1A1	Lumière et images		PHYSL1_201			écrit	3	mode (4)									cf.L1 physique
SPHYLPS2	SPHLP2C			Disciplinaire 3	6															
SPHYLPS2	SPHLP2C	O	YSPHL1C1	Techniques de calcul 1		PHYSL1_201			écrit	3	mode (4)									cf.L1 physique
SPHYLPS2	SPHLP2F			Transversale	6															
SPHYLPS2	SPHLP2F	O	YSCHL2D1	Anglais (S2)		CHIML1_201			écrit	2	mode (4)									0,25
SPHYLPS2	SPHLP2F	O	YSCHL2D3	Projet professionnel		CHIML1_201			écrit et oral	3	mode (4)									0,25
SPHYLPS2	SPHLP2F	O	PHLP2FC	Elément à choix																
SPHYLPS2	SPHLP2F	X		Chimie																
SPHYLPS2	SPHLP2E	O	YSCHL2D2	Hygiene, securite, environnement en sciences (HSES)		CHIML1_201			écrit	3	mode (4)									0,5
SPHYLPS2	SPHLP2E	X	PHLP2FC1	Ingénierie																
SPHYLPS2	SPHLP2E	O	YSEAL2E1	Culture scientifique 1		EEEEAL1_201			écrit	2	mode(4)									0,25
SPHYLPS2	SPHLP2E	O	YSEAL2E2	Outils Numérique 2		EEEEAL1_201			écrit	2	mode(4)									0,25

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

règles de compensation

il n'a pas de compensation entre UE ni entre semestre. Seules les UE dont la note est supérieure à 10 sont conservées pour la 2ème année de L1 chimie Parcours adapté.

règles concernant le statut AJAC

Le statut AJAC n'est pas possible pour cette formation

Règle de prise en compte des absences aux épreuves

CC intégral, CT ou combinaison : Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

ECI : Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de seconde session. Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.

Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun ne délivre de crédits ECTS)

– Mode (4) : moyenne pondérée de toutes les évaluations.

Règles de report de la session 1 à la session 2

Pour tout élémnet donant lieu à une seconde session, il n'est pas possible de renoncer à la note globale de la session 1, si celle-ci est supérieure ou égale à 10/20.

Règles concernant le report des notes de TP

Si un élément constitutif contient une note de TP, précisé dans les remarques, et si cette note est supérieure ou égale à 10 sur 20, elle sera conservée que ce soit en cas de session 2 ou en cas de redoublement, sauf si le contenu pédagogique du ou des TP est modifié.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	
	session 1	session 2
A/	CC	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	(N1+N2+N3)/3	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)